



**MUNICIPALITÉ**

**PREAVIS N° 05/2020**

**CONCERNANT UNE DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 168'000.00 DESTINÉ À FINANCER LES AMÉNAGEMENTS DES ANCIENS COURTS DE TENNIS AU SORBIER**

---

Municipal responsable : Guy Dériaz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. AVANT-PROPOS**

Dans le cadre d'une réflexion globale sur l'ensemble du site du Sorbier et sur la base d'une analyse des besoins d'infrastructures de la Commune, il a été conduit une étude pour la reconstruction du bâtiment des vestiaires et la construction d'une salle polyvalente à même de pouvoir répondre aux besoins croissants de la population. Dans ce cadre, il avait été déterminé qu'une salle polyvalente était fortement souhaitable et devait idéalement se situer sur l'emplacement des anciens courts de tennis.

Un projet avait été élaboré au travers d'un concours. Malheureusement, eu égard à l'augmentation massive de la contribution communale à la péréquation financière et surtout à la facture sociale, ce projet n'a pas pu se réaliser à ce jour. Le manque de visibilité sur les deniers communaux reste encore très problématique et ne nous permet toujours pas d'envisager un investissement telle qu'une nouvelle salle communale, infrastructure par ailleurs non rentable et entrant dans le patrimoine administratif de la Commune.

Cependant, le besoin d'une telle infrastructure reste d'actualité et la Municipalité confirme la pertinence du choix de son emplacement central, globalement sur les anciens courts de tennis.

Dès lors, il nous paraît important de garder l'espace de ces anciens courts de tennis à disposition pour envisager à terme la construction d'une salle polyvalente. Il est difficile d'estimer quand ce projet pourrait se réaliser, mais dans la situation actuelle (flou dans les perspectives financières) et en tenant compte des délais de conception et de construction d'une telle infrastructure, il n'est pas raisonnable d'envisager cet investissement à court terme.

Par ailleurs, le bâtiment des vestiaires est très vétuste et doit être remplacé à court terme dans le cadre d'une enveloppe financière nettement inférieure au projet antérieur.

Les anciens courts de tennis en dur, ainsi que le mur d'entraînement, datent de la création du centre sportif en 1981. Progressivement, le Tennis club s'est agrandi et a vu la création de deux nouveaux courts en terre battue en 2006, puis de deux courts en dur ainsi qu'un nouveau mur d'entraînement en 2014.

Les anciens courts ne sont plus aux normes depuis longtemps et dans un état qui ne permet pas de jouer en toute sécurité. Ils ont été totalement abandonnés depuis 3 ou 4 années. Cependant, ces tennis sont situés à l'entrée du centre sportif du Sorbier et, dans l'état dans lequel ils se trouvent, ils ne donnent pas une bonne image du site, ni de la Commune....

Il nous paraît par ailleurs dommage de ne pas profiter de cet espace central pour en faire quelque chose d'attrayant et de convivial.

L'idée est de développer un projet temporaire permettant d'une part de garder l'espace libre de constructions en vue du projet de salle polyvalente, de profiter de cet espace pour proposer des activités ludiques et sportives complémentaires à l'offre actuelle et d'aménager ce site pour le rendre plus convivial et en harmonie avec la nouvelle construction du bâtiment des vestiaires.

Dans un premier temps, nous avons déjà démonté les barrières et les grillages des anciens tennis et replanté une petite haie le long du parking.

Ce projet est pensé et coordonné avec le projet de réfection du bâtiment des vestiaires qui devrait se réaliser à court terme (2021) vu l'état actuel de ce bâtiment !

## **2. LE PROJET**

Le projet se base sur une réfection minimale des infrastructures existantes (sols) et sur l'installation d'aménagements simples, mobiles (donc en grande partie réutilisables ailleurs) et peu onéreux. Il s'agit de reprendre l'ensemble des deux anciens courts de tennis et du mur d'entraînement pour en faire un espace de jeux et de sport.

Nous proposons les éléments suivants :

### Sur les deux courts de tennis :

- Réfection simple du sol (tartan et enrobé) : lavage haute pression, colmatage des fissures, traitement avec nouvelle peinture (surface d'environ 1200 m2)
- Installation (peinture) et fourniture de 2 jeux d'échecs, un jeu de dames et un jeu de charret.
- Installation de 3 tables de ping-pong (modèle en dur + filet métallique)
- Installation de grands bacs à fleurs (20) pour une arborisation de l'espace
- Installation de tables (4) et bancs (8)
- Pose de poubelles
  
- Sous condition d'un accord avec le TCMT (voir note ci-dessous), installation d'un padel tennis (gestion TCMT)

### Sur le mur d'entraînement :

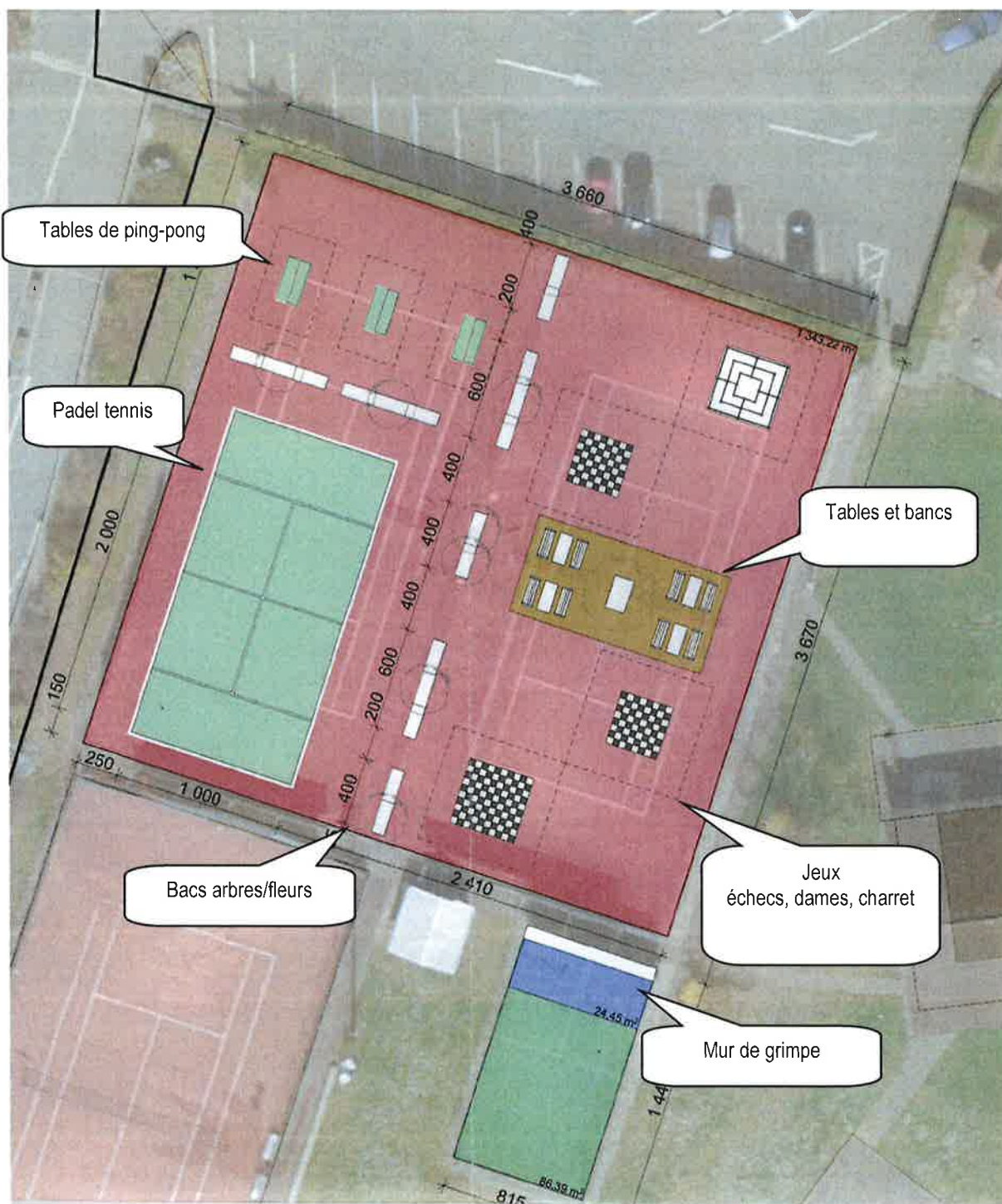
- Démontage des grillages
- Mise en place de terre végétale et gazon sur une partie de l'espace
- Pose d'un revêtement de sol souple au bord du mur
- Réfection du mur et installation de fixations pour mur de grimpe

### Note :

L'installation du padel tennis dépendra d'un engagement de collaboration et de cofinancement (à 50%) avec le TCMT pour en assurer la gestion et l'utilisation. Une enquête est en cours au sein du club pour identifier l'intérêt des membres pour ce nouveau sport et apprécier la pertinence d'une telle installation.

Il convient de souligner que cette installation est mobile et peut être déplacée. En cas de construction de la salle polyvalente, cette infrastructure pourra s'implanter à un autre endroit.

**Plan de situation des aménagements prévus : esquisse intentionnelle, dont les éléments pourraient être déplacés au sein du même périmètre**



### 3. COÛT DES TRAVAUX

Le budget a été établi sur la base de différentes offres à travers une étude de variantes pour la réfection des sols, ainsi que sur une recherche des prix des fournitures. Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

#### a) Travaux

1. Réfection du sol des courts de tennis	22'000.00
2. Démontage et évacuation grillages et matériaux	3'200.00
3. Aménagement du sol pour le mur de grimpe	8'000.00
4. Réfection et adaptation du mur de grimpe	3'300.00

#### b) Equipements

5. Fourniture et pose des fixations sur le mur de grimpe	8'000.00
6. Fourniture tables de ping-pong (3)	9'000.00
7. Fourniture jeux d'échec (2), de dames (1) et de charret (1)	6'000.00
8. Fourniture de tables (4) et bancs (8)	6'000.00
9. Fourniture et installation d'un padel tennis	60'000.00
10. Fourniture kit poubelles	5'000.00

#### c) Arborisation

11. Bacs à fleurs (20)	10'000.00
12. Fourniture et plantation d'arbres et plantes	8.000.00

#### d) Divers

13. Divers et imprévus (5%)	7'500.00
-----------------------------	----------

---

Total des travaux et fournitures HT	156'000.00
TVA 7.7 %	12'012.00

---

**Total du budget à prévoir TTC (arrondi) CHF 168'000.00**

---

Pour le financement de ces aménagements, on peut mentionner les points suivants :

- La fourniture et l'installation du padel tennis ne se réaliseront que si le TCMT est intéressé et s'engage à financer le 50% de cette infrastructure (env. CHF 30'000.-) et se charge de sa gestion.
- La Fondation la Tire-au-Loup s'est d'ores et déjà engagée à contribuer financièrement à ces installations, en particulier le mur de grimpe, à hauteur de CHF 17'000.-.
- Le Fonds du sport sera sollicité pour tout ce qui concerne les aménagements sportifs (padel tennis, ping-pong et mur de grimpe).
- Beaucoup de fournitures et installations prévues peuvent être déplacées et réutilisées à un autre endroit (mobilier, jeux, padel, bacs à fleurs), ceci pour un montant d'environ CHF 100'000.-.

Dès lors sur le budget total présenté ci-dessus, on peut d'ores et déjà compter sur une participation de tiers de CHF 47'000.-.

Le budget à charge de la Commune se monte donc au maximum à CHF 121'000.- (sans prendre en compte l'apport du Fonds du sport).

#### **4. CONCLUSIONS**

Le projet d'aménagement des anciens courts de tennis et du mur d'entraînement permet d'améliorer sensiblement l'aspect du site du Sorbier et d'offrir un espace convivial et ouvert à toutes les générations. Il propose un panel d'activités nouvelles et complémentaires dans un espace agréable.

Le projet prend en compte l'hypothèse de la construction future d'une salle polyvalente sur ce site par des aménagements légers sur les infrastructures existantes et la fourniture d'installations mobiles pouvant en grande partie être réutilisées ailleurs. Ce projet tient compte également de la construction d'un nouveau bâtiment pour les vestiaires.

C'est pourquoi au vu de ce qui précède, et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE MIES**

vu le préavis N° 05/2020 de la Municipalité concernant une demande de crédit de CHF 168'000.- destiné à financer les aménagements des anciens courts de tennis Au Sorbier

vu les rapports des Commissions des travaux et des finances

attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **DECIDE**

1/ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement des anciens courts de tennis Au Sorbier

2/ d'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 168'000.- TTC

3/ de prélever ce montant sur la trésorerie courante

4/ d'amortir la dépense nette sur une durée de 10 ans, de 2021 à 2030.

Le Syndic  P-A. SCHMIDT

La Municipalité 

La Secrétaire  Y. HERNACH

Le Municipal responsable  G. DERIAZ



## Illustrations de quelques exemples

Jeu d'échecs en plein air



Tables de ping-pong



Terrain de Padel tennis

